



SOCIÉTÉ DES MUSÉES
DU QUÉBEC

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Entente de partenariat entre la Société des musées du Québec et Kéroul

Montréal, le 11 décembre 2017 — Afin d'améliorer l'offre touristique faite aux personnes en situation de handicap qui parcourent le Québec, la Société des musées du Québec (SMQ) et Kéroul sont fiers d'annoncer la signature d'une entente de partenariat entre les deux organisations.

Avec cette nouvelle entente, la SMQ souhaite plus que jamais encourager ses membres à entreprendre des démarches concrètes pour améliorer l'accessibilité de leur établissement. « Notre collaboration avec Kéroul permettra aux musées d'en apprendre davantage sur les bonnes pratiques en la matière ainsi que sur les aides financières existantes. Des choses simples peuvent être faites pour faciliter l'accès aux personnes handicapées et améliorer l'expérience du visiteur, mais les gestionnaires doivent être informés et accompagnés adéquatement » a déclaré le directeur général, monsieur Stéphane Chagnon.

« Cette entente de collaboration démontre l'importance que la SMQ accorde à l'accessibilité, élément essentiel lorsqu'on veut prendre en compte le phénomène de vieillissement au sein de la population. Pour plusieurs musées, un bon bout du chemin a déjà été parcouru. Ce partenariat permettra donc de donner un coup de pouce à ceux qui voudront améliorer leurs infrastructures et bonifier les services qu'ils offrent aux visiteurs en situation de handicap » a déclaré le président-directeur général et fondateur de Kéroul, M. André Leclerc.

Une information précise pour une expérience touristique sans surprise

Dans le nouveau site Web de la SMQ (musees.qc.ca), chaque fiche du Guide des musées indique les particularités liées à l'accessibilité des établissements. En effet, la SMQ y a intégré le pictogramme correspondant à la cote décernée par Kéroul.

« Selon nous, l'accessibilité passe non seulement par la qualité des installations dans les musées, mais aussi par l'information disponible à leur sujet. Nous sommes convaincus que l'ajout de ces détails sur notre site web contribuera à rassurer les visiteurs lors de la planification d'une visite » a ajouté M. Chagnon.

Service-conseil en accessibilité et formation

Cette entente permettra par ailleurs aux musées de recevoir un accompagnement de Kéroul, par le biais de services-conseils à tarifs préférentiels, pour améliorer leurs infrastructures d'accueil. Ils pourront ainsi mieux répondre aux critères d'accessibilité définis par Kéroul qui servent à décerner les cotes d'accessibilité diffusées dans les guides touristiques régionaux du Québec. De plus, tous les musées membres de la SMQ auront désormais l'occasion d'offrir à leur personnel, à prix réduit, la formation de groupe *Service Complice* visant à les outiller pour mieux répondre aux besoins de cette clientèle en croissance.

– 30 –

Source :

Katia Macias-Valadez
Directrice des communications
Société des musées du Québec
514 987-3264, poste 6570
macias-valadez.katia@smq.qc.ca

Jean-François Lavoie
Directeur du développement et du partenariat
Kéroul
514 252-3104
jflavoie@keroul.qc.ca

À propos de la Société des musées du Québec

Organisme national, la Société des musées du Québec (SMQ) rassemble et représente les institutions muséales (musées, centres d'exposition et lieux d'interprétation) et les professionnels de la muséologie. Elle agit comme porte-parole du réseau muséal et défend ses intérêts auprès de diverses instances. Fondée en 1958, la SMQ est un organisme à but non lucratif qui regroupe et représente quelque 300 institutions muséales (musées, centres d'exposition et lieux d'interprétation) et 600 membres individuels répartis dans toutes les régions du Québec.

À propos de Kéroul

Interlocuteur privilégié du ministère du Tourisme en matière d'accessibilité, Kéroul est un organisme à but non lucratif dont les actions visent à rendre le tourisme et la culture accessibles aux personnes à capacité physique restreinte. Depuis 1979, Kéroul, évalue l'accessibilité des établissements touristiques et culturels du Québec. Inspirés du Code de construction du Québec, les critères d'accessibilité de Kéroul tracent un portrait idéal de la définition de l'accessibilité. Ils sont le fruit d'études dirigées, d'expériences vécues, et d'analyses réalisées par Kéroul au fil des ans. Ces critères sont les seuls à être reconnus par le ministère du Tourisme du Québec pour la certification et l'attribution des cotes d'accessibilité.